HAL
open science

Hanches, quelques éléments d'un sanctuaire gallo-romain (Ier-IIe siècle de notre ère)

Fabienne Dugast

To cite this version:

Fabienne Dugast. Hanches, quelques éléments d'un sanctuaire gallo-romain (Ier-IIe siècle de notre ère). Comité archéologique d'Eure et Loir. 25 ans d'activité (1989-2014), 2014. halshs-01146185

HAL Id: halshs-01146185

https://shs.hal.science/halshs-01146185

Submitted on 25 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Comité Archéologique d'Eure-et-Loir

1989 - 2014
25 ans d'activités

Hanches, quelques éléments d'un sanctuaire gallo-romain

(Ier-IIe siècle de notre ère)

Fabienne Dugast[1]

1 - CNRS, UMR 8167
« Orient et Méditerranée »
Membre du CAEL.

En hommage à Bernard Blum, † 2009

En 1976, des travaux de terrassement destinés à la construction d'une maison individuelle le long de la rue René Le Gall à Hanches avaient conduit à une fouille de sauvetage, mettant au jour les vestiges d'une occupation antique – parmi les premiers alors dans le secteur nord du département. La richesse du matériel archéologique avait laissé imaginer un site d'une relative ampleur et incité Daniel Jalmain († 2014) à effectuer une prospection aérienne aux abords immédiats. La sècheresse exceptionnelle de 1976 lui avait ainsi permis de repérer, quelques centaines de mètres plus à l'ouest, au lieu-dit la Cavée du Moulin, les traces au sol de structures architecturales enfouies (fig. 1). Le dessin relativement précis d'un petit bâtiment de plan carré entouré sur ses quatre côtés d'un étroit couloir, caractéristique du temple de type « gallo-romain » – dit aussi *fanum* –, avait amené Michel Souty, jeune archéologue en charge de la fouille de sauvetage, à conclure à un probable sanctuaire (SOUTY 1979 : 22). Son objectif avait été alors d'entreprendre une étude complète du site – projet brutalement arrêté par son décès prématuré… Vingt-cinq ans plus tard, toujours soucieuse de conserver son patrimoine historique, la commune de Hanches, en concertation avec le service archéologique de la région Centre, a su profiter de la refonte de son plan d'occupation du sol (POS) en plan local d'urbanisme (PLU) pour élargir le périmètre de protection du site établi dès les années 1980 sur près de 7 000 m². Pour ce faire, un programme d'investigations archéologiques s'est mis en place, dont l'objectif a été d'évaluer l'extension des vestiges dans une zone en pleine restructuration, autant que de mesurer la qualité de la conservation des bâtiments présumés. Restreintes dans le temps, ces investigations ont consisté l'une en une prospection géophysique couvrant l'ensemble des 3 ha concernés, les deux autres en campagnes de sondages centrées, au vu des premiers résultats, sur une zone cible : le temple[2] (fig. 2). Pour modestes qu'ils soient, les résultats de ces toutes premières opérations n'en laissent pas moins entrevoir un site riche et complexe dans son organisation interne[3].

Contexte général

Contrairement à la plupart des sites archéologiques, celui de Hanches n'offre guère de mobilier en surface qui pourrait laisser présager de son existence. Quelques-unes des propriétés bâties qui couvrent son périmètre actuel, au nord et à l'est, feraient resurgir, au gré de la bêche ou de la pioche, une ou deux pièces antiques : curieusement toutefois à moins d'un silence convenu –, on est loin des cruches, jarres, bols sigillée récupérés au moment

2 - Ce programme a été mis en place à la demande conjointe de la mairie de Hanches et du SRA-DRAC Centre fin 2005 et a bénéficié du soutien du Conseil général et du Comité archéologique d'Eure-et-Loir, ainsi que du Centre Antiquité classique et tardive (UMR 8167-Orient & Méditerranée, CNRS / Paris IV / EPHE / Collège de France). Cet article veut être un hommage à Bernard Blum qui a beaucoup donné de sa personne au cours de ces trois années et nous a quittés brutalement.

3 - L'ensemble des rapports concernant ces opérations est publié sur http://hallshs.archives-ouvertes.fr.

Fig. 1 – Photographie aérienne du site de la Cavée du Moulin à Hanches (D. Jalmain, 1976).

Fig. 2 – Localisation des différentes opérations menées sur le site de la Cavée du Moulin à Hanches. A. Fouille de sauvetage menée par M. Souty en 1976. B. Coupe surveillée par B. Blum, 1990-2000. C. Reconnaissance ponctuelle de C. Verjux (SRA-Centre). D. Prospection géophysique menée par TerraNovA en 2006. E. Photographie aérienne de D. Jalmain en 1976 et sondages menés en 2007-2008.

de la fouille menée par Michel Souty en 1976. La zone actuellement réservée par arrêté préfectoral est désormais exploitée en jachère : l'herbe y pousse et y est coupée une fois l'an, mais aucun agriculteur ne travaille plus la terre ni ne la retourne depuis les années 1980 et il n'y a pas de véritables échos d'objets anciennement revenus à la surface. Quant aux champs qui s'étendent 300 m plus loin, au nord et à l'est, les socs de charrues n'en font jamais remonter que quelques rares, très rares fragments de tuiles. Les sondages menés en 2007 se sont heurtés au même constat : peu ou pas de mobilier, qui plus est très fragmenté et érodé au point parfois de partir en poussière sous les doigts.

Topographie

La butte Saint-Jean, en bordure de laquelle se dresse le site, domine la vallée de la Drouette, affluent de l'Eure. Zone de légère déclivité orientée au sud-ouest entre 125 et 130 m d'altitude, elle fait suite à la butte Lormière, zone de replat s'étendant au nord vers 164 m d'altitude. La formation géologique correspond à une région de transition qui s'étend entre les plateaux calcaires du Thimerais, drainé par l'Eure au nord, et la cuvette de la Beauce chartraine creusée, au sud, dans les massifs anciens, formant une vaste plaine calcaire sèche, peu accidentée, recouverte de limons éoliens qui, s'associant aux éclats de calcaire, forment les argiles à meulières et à silex.

Bien que difficile à reconnaître, l'extension de ce site couvrirait les 5 ou 6 ha circonscrits par les parcelles actuellement bâties au nord et à l'est, et désormais à l'ouest. Domaine agricole ou petite agglomération, son statut administratif dans l'Antiquité reste malaisé à déterminer. Dépendant de Chartres / *Autricum*, il s'est établi dans le quart nord-est du territoire des Carnutes qui s'inscrivait sur environ 50 km de large entre la cité des *Eburivicii* à l'ouest et celle des *Parisii* à l'est. Peu de sites sont actuellement connus

dans ce secteur : quelques-uns à peu près contemporains ont été repérés grâce à d'anciens prélèvements de matériels au sol ou à des photographies aériennes, mais restent non identifiés en dehors de l'agglomération de Senantes à une dizaine de km au nord-ouest, ou encore celle d'Ablis au sud-est. Enfin, le site lui-même ne paraît s'ouvrir directement sur aucune voie romaine, la plus proche – celle nord/sud reliant Paris / *Lutetia* à Orléans / *Cenabum* – étant distante de plus de 10 km à l'est. Un chemin ou voie secondaire allant de l'agglomération de Jouars-Pontchartrain, au nord-est, à Chartres, au sud-ouest, pourrait l'avoir bordé à l'ouest.

Les structures mises au jour

Première opération de terrain conduite en 2006, la prospection géophysique a consisté à mesurer la résistivité électrique du sol sur trois profondeurs successives : de 0 à 0,50 m, de 0 à 1 m et de 0 à 2 m, de manière à repérer les structures enfouies. Pour plus d'efficacité, elle a associé un dispositif multipôle tracté à l'aide d'un quad, mis en œuvre par TerraNovA en collaboration avec Geocarta (Paris). Compte tenu de la nature du substrat, elle s'est montrée quelque peu décevante : tout au plus a-t-elle permis, en générant une cartographie du sous-sol, de confirmer, sur la portion sud couverte par la photographie aérienne, le tracé d'une figure globalement quadrangulaire, ainsi que sur son côté ouest celui d'une structure d'apparence semi-circulaire aux extrémités sectionnées en biseau. Plus au nord et à l'est, d'autres formes de bâtiments se laissent deviner mais restent difficilement identifiables.

Une seconde opération de sondages a par conséquent été nécessaire pour une meilleure compréhension du site et a fait appel à une équipe d'étudiants bénévoles des universités de Paris et de Tours, sur deux périodes de trois semaines. Elle s'est concentrée sur la portion sud-ouest repérée par la photographie aérienne (fig. 3). L'état de conservation des

Fig. 3 – Extrait cadastral du lieu-dit la Cavée du Moulin et plan de la zone de fouille (topo F. Dugast, 2007-2008).

4 - Pour mémoire, sur le même territoire et à même époque, le fanum *du sanctuaire du* « vicus *de la Mône* » *à Baudreville (au sud-est) mesurait moins de 10 m de côté pour une* cella *d'à peine plus de 4 m (JALMAIN 1985) ; celui des Bois du Four à Chaux à Bû (au nord-ouest) ne dépassait pas les 11 m de côté pour une* cella *de 7 à 7,20 m (FAUDUET 1988).*

structures mises au jour s'est avéré très moyen. Seuls les solins constitués d'un conglomérat de silex et de chaux ont pu être dégagés sur 0,20 à 0,50 m de haut, ainsi que quelques résidus d'enduits peints. Il est probable que les murs ont été montés en torchis armé d'un clayonnage de bois, comme il a été mis en évidence lors de la fouille de sauvetage de Michel Souty (SOUTY 1979 : 19-21).

Un temple de type *fanum*

Malgré ses dimensions modestes – en apparence moins de 100 m² –, la structure de forme quadrangulaire révélée par la photographie aérienne suggérait un plan type du *fanum* à double carré inscrit et évoquait de ce fait un sanctuaire. Les deux campagnes de sondages menées en 2007 et 2008 ont confirmé cette identification. Bien qu'encore partiellement dégagé, l'ensemble offre en effet l'image d'un système architectural tout à fait cohérent, dans lequel se dessine avec une relative précision le plan général du temple d'un peu plus de 12 m nord/sud sur 13 m est/ouest hors œuvre[4]. Il inscrit en son centre une *cella* d'environ 6 × 6 m, dégageant ainsi une galerie de 2 m de large sur les trois côtés nord, ouest et sud, et laissant en conséquence, côté est, un espace plus important, d'environ 3 m, répondant probablement à l'ouvrage d'entrée du bâtiment – partiellement repéré.

Bien qu'il intervienne plutôt dans des bâtiments de dimensions plus importantes, le décentrement de la *cella* par rapport à l'ensemble du temple laisserait présager ici l'existence d'une entrée marquée par la présence d'un petit portique ou d'un simple passage en avancée inscrit entre deux piliers. Dans sa partie médiane, le mur oriental de la galerie s'interrompt d'ailleurs sur un bandeau de mortier plus compact et régulier qui se dresse en léger ressaut sur 0,40 m de large : perpendiculaire à l'ensemble, il pourrait correspondre au socle d'un poteau ou du chambranle d'une porte. La présence de ce ressaut, qu'accompagne un assemblage de moellons de forme quadrangulaire, inviterait à imaginer, par jeu de symétrie, l'ouverture d'un passage d'une largeur de 2 à 2,50 m sur la galerie, voire d'une grande porte de bois, que pourrait bien corroborer la présence d'un rivet en fer de 0,13 m de long recueilli à proximité.

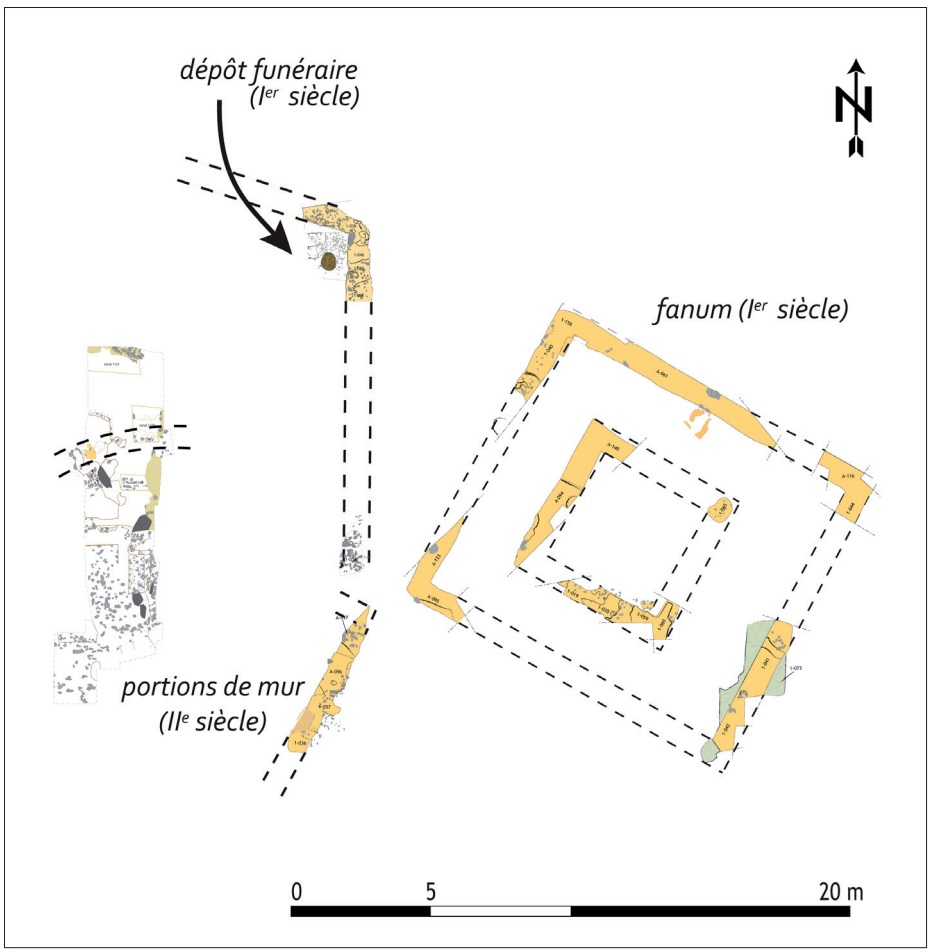

Fig. 4 – Relevés des structures mises au jour : le temple à l'est (Ier s.), le dépôt funéraire au nord (Ier s.) et deux portions de mur à l'ouest (IIe s.) (F. Dugast, 2007-2008).

Aménagements annexes

L'organisation des abords du temple reste en revanche problématique, y compris l'hypothétique structure de forme semi circulaire repérée à l'ouest sur la photographie aérienne et retrouvée dès 0,50 m et jusqu'à 1,70 m de profondeur en prospection géophysique. La cartographie du sous-sol montre une masse annulaire sombre d'un rayon estimé à moins d'une dizaine de mètres, doublée en direction du nord-ouest par une masse plus claire de même aspect. La tranchée de sondage ouverte en 2007 à cheval sur ces deux zones a révélé, dans sa partie médiane et à 0,50 m sous le sol arable, un amas de moellons de tailles moyennes, agencés plus ou moins densément sur 2 m de profondeur mais sans ordre apparent et accompagnés de quelques gros blocs de calcaire non équarris.

L'absence manifeste de toute organisation inviterait à voir dans cet amas le comblement d'une cavité. Néanmoins, des traces de maçonneries ont pu être mises en évidence à la limite

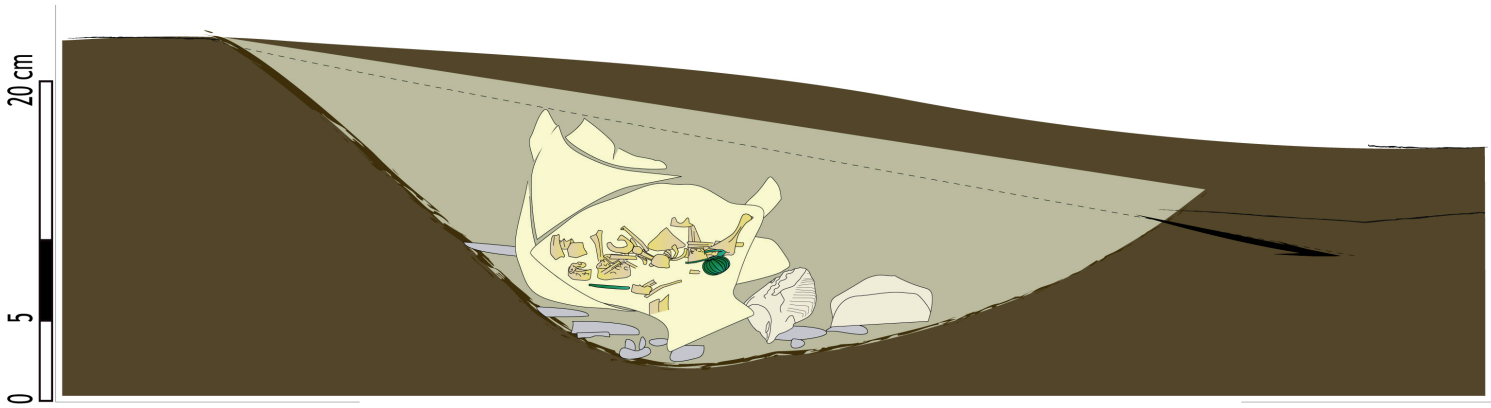

Fig. 5 – Coupe sur la fosse funéraire au nord-ouest du temple (relevés F. Dugast, 2009).

nord de cet amas, qui pourraient correspondre à l'arc de cercle médian circonscrivant la masse annulaire. Le segment dégagé reste certes trop ténu pour s'en assurer définitivement : il n'en reste pas moins tentant de le raccorder à la présence d'un bâtiment, d'autant qu'un second élément de bâti dégagé plus au nord pourrait lui être associé. Il s'agit cette fois d'un véritable solin, de composition similaire à ceux du temple mais de direction strictement nord/sud, dont l'extrémité nord opère un angle obtus, en direction du nord-ouest (fig. 4).

Enfin, pressentie sur la photographie aérienne et plus ou moins bien repérée en prospection géophysique, immédiatement au sud-ouest et à moins de 1 m du temple est apparue une portion de mur de direction nord-est/sud-ouest. Le calage précis de cette structure et la confrontation des tracés permettraient de la raccorder à la façade orientale d'un autre bâtiment, probablement de plan quadrangulaire, d'orientation identique à celle du temple mais de dimensions largement moindres et se développant sur la pente, en direction du sud-ouest.

Un dépôt cultuel

Indécelable en prospection et dans l'angle intérieur de la structure la plus septentrionale, une petite fosse quasi circulaire, légèrement évasée et peu profonde, a été découverte en place à moins de 0,40 m sous la surface du sol actuel, entourée d'un ensemble d'ossements animaux reposant globalement à plat (DUGAST 2009 : 149-151).

L'ensemble a été quelque peu perturbé, notamment dans sa moitié sud. La fosse contenait un vase écrasé sur lui-même et légèrement basculé, la panse décalée par rapport au fond et au pied. À ses côtés et dans le fond, une figurine de terre cuite blanche était couchée, la tête séparée du corps (fig. 5).

L'association de la fosse et du dépôt faunique incitait à y voir un dépôt funéraire. L'étude du contenu du vase a de fait révélé les fragments de restes osseux brûlés et concrétionnés, traduction d'une crémation (DELEMONT 2012)[5]. À l'image des « vases ossuaires » que l'on retrouve, pour la période antique, dans nombre de nécropoles, l'urne correspondait à un flacon à panse globulaire[6], fréquemment rencontré à Chartres dans des contextes du Ier siècle de notre ère, et brisée pour l'occasion à hauteur de son épaule pour recevoir les restes d'un ou d'une jeune enfant gracile (fig. 6).

La figurine qui accompagnait l'urne s'identifie au type connu sous le nom conventionnel de « Vénus à gaine » (DUGAST 2011 : 86, 94-95), au port rigide, le corps s'inscrivant dans un rectangle décoré de cercles concentriques d'où

5 - L'étude des ossements a été rendue possible grâce à l'aide bénévole de Philippe Blanchard, Marielle Délémont et Alexandre Fontaine, respectivement archéologue, anthropologue et archéozoologue à l'Inrap de Tours : qu'ils en soient ici tout particulièrement remerciés.

6 - Identifié par I. Renault.

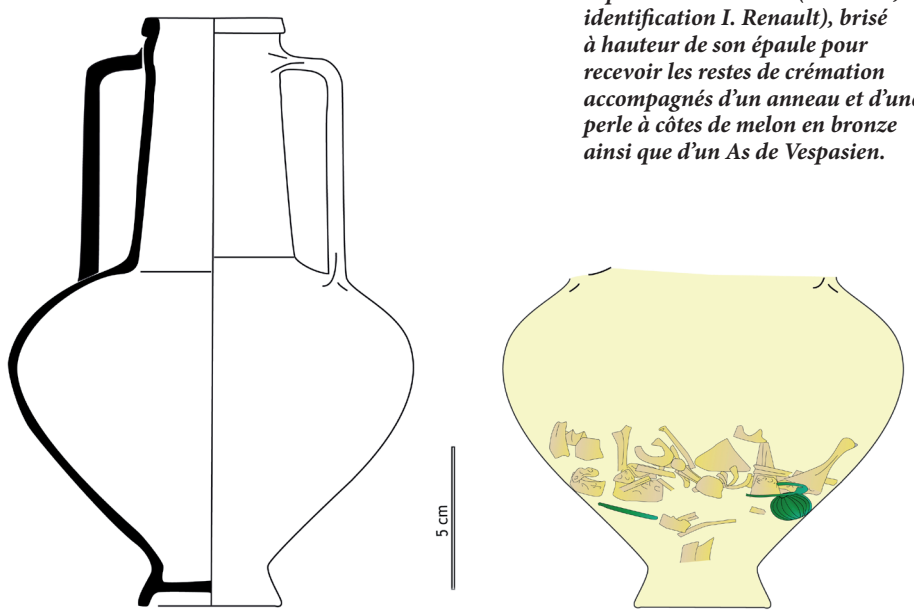

Fig. 6 – Flacon à panse globulaire et pied balustre évasé (Ch. 2751, identification I. Renault), brisé à hauteur de son épaule pour recevoir les restes de crémation accompagnés d'un anneau et d'une perle à côtes de melon en bronze ainsi que d'un As de Vespasien.

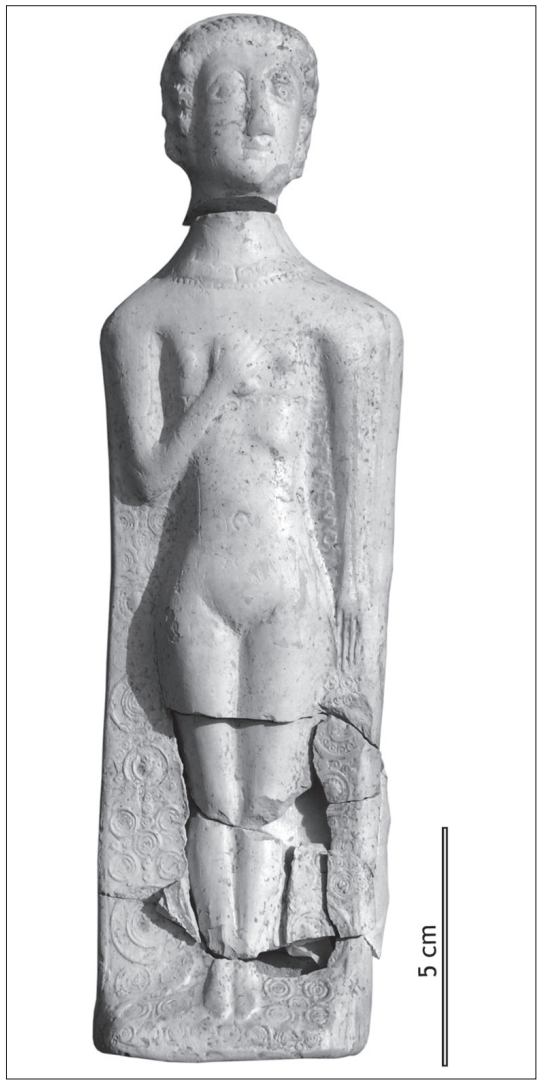

Fig. 7 – Figurine à pâte blanche riche en kaolin, connue sous le nom conventionnel de « Vénus à gaine » et trouvée dans la fosse funéraire (phot. F. Dugast).

seule émerge la tête en ronde bosse (fig. 7). Le long de son bras gauche se lit une inscription en relief, identifiant une famille de potiers du nom de « Rextugenos », dont l'aire d'activité paraît s'être concentrée autour de Rennes et Corseul en Bretagne.

On admet aujourd'hui l'association de ces figurines de terre blanche à des laraires privés : exposées dans une petite chapelle domestique, elles devaient scander au quotidien la vie de la mère et de son enfant jusqu'à tout naturellement suivre l'enfant à sa mort (fig. 8) (DUGAST 2011 : 93). Associée ici à un petit miroir (fig. 9), retrouvé juste au-dessus de la fosse, sa présence rappelle en tout état de cause des dispositions connues dans des contextes chronologiques très proches. Miroir, figurine ainsi que la petite perle à côtes de melon et la bague qui accompagnaient les ossements permettraient alors d'identifier la sépulture à celle d'une petite fille.

Éléments de datation

Malgré son état fragmentaire et le petit nombre de formes identifiables, phénomène récurrent dans le contexte d'un sanctuaire, que l'on explique par un nettoyage systématique des surfaces d'utilisation internes, l'étude de l'ensemble du mobilier archéologique recueilli a permis de donner les premiers éléments chronologiques de l'occupation du site.

Outre deux pièces de monnaies – l'une « à l'autel de Lyon », frappée sous l'empereur Auguste mais qui n'apparaît guère pertinente par sa fréquente diffusion au-delà de sa période de frappe, l'autre un denier de Vespasien en argent (79 de notre ère) −, quelques petits objets trouvés aux abords même du temple forment une modeste collection : un jeton en os et deux rouelles (fig. 10), ainsi que deux fibules, l'une remontant au Ier siècle de notre ère, l'autre probablement au IIe siècle (fig. 11). La céramique de son côté a dispensé un matériel remontant, sans conteste, aux années 50-70 de notre ère, indiquant une occupation courant du début du Ier siècle de notre ère – pour le temple – jusqu'au milieu du IIIe siècle – pour les autres structures architecturales dégagées.

Quelques éléments de réflexion

À regarder la proximité extrême des éléments mis au jour, il serait certes tentant, à l'instar de Michel Souty dans les années 1980, d'envisager l'existence d'un ensemble monumental que pourrait corroborer le contexte chronologique général du IIe siècle de notre ère, dans ce qu'il aurait répondu à une politique de monumentalisation que l'on sait menée dans les provinces gauloises à cette époque à l'instigation des élites locales, réserve étant faite de l'identification générale du site.

Le sentiment de Michel Souty se trouve certes pour partie confirmé, dans ce que les vestiges mis au jour corroborent l'hypothèse du sanctuaire. Il est moins sûr en revanche que le temple ait été accompagné d'un complexe important. En l'absence de toute fouille de la masse annulaire sombre repérée en prospection, il reste difficile d'en dire plus que ce qu'elle a pu montrer au travers d'une étroite tranchée de sondage : un amas de moellons et quelques traces, ténues, de fondations. Néanmoins, quelques pistes de réflexion peuvent être avancées.

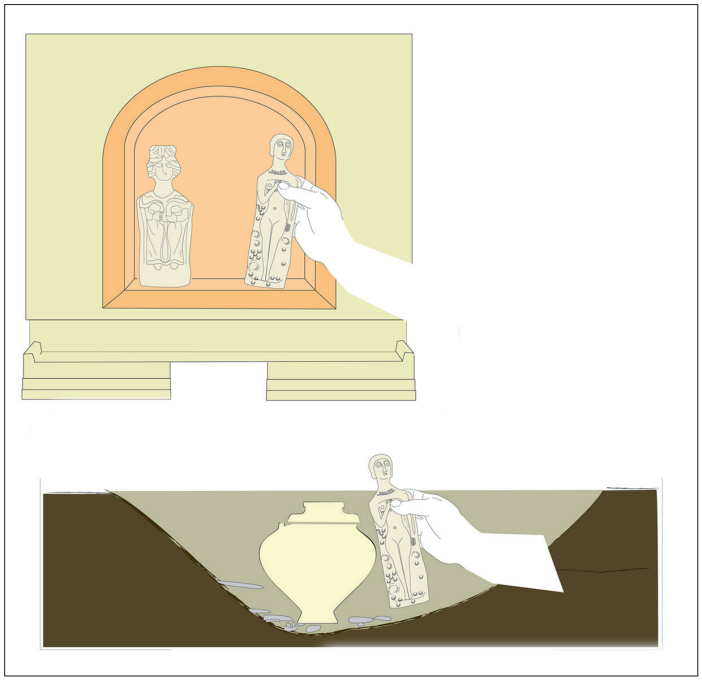

Fig. 8 – La petite « Vénus à gaine » accompagnant la vie d'un enfant de sa naissance – dans un laraire domestique – jusqu'à sa mort – dans la petite fosse funéraire (restitution F. Dugast).

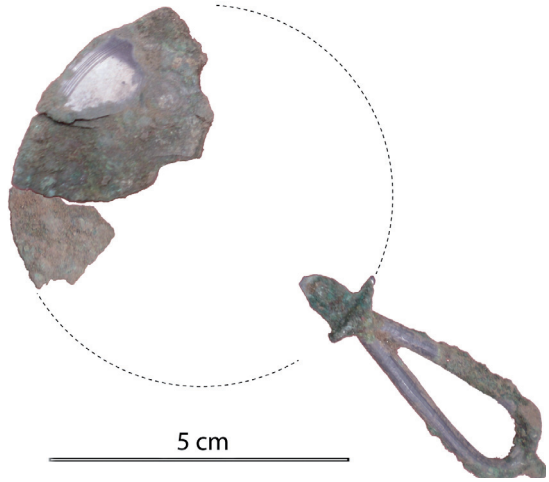

Fig. 9 – Fragments du petit miroir trouvé au-dessus du vase funéraire (restitution F. Dugast).

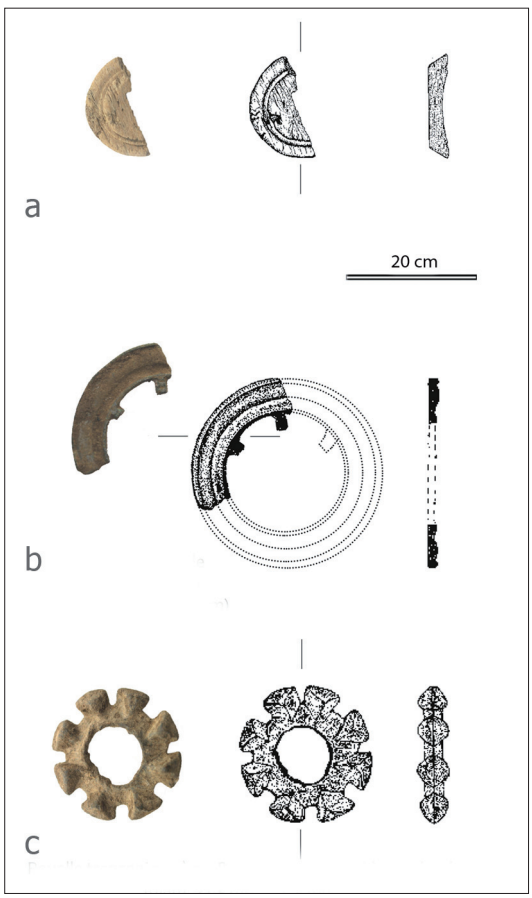

Fig. 10 – Petits objets trouvés près du temple : a/ fragment de jeton en os (diam. 16 mm, ép. 3 mm) ; b/ fragment de rouelle à 7 branches en bronze (diam. 30 mm, ép. 0,8 mm) ; c/ rouelle tronconique à 2 × 8 cabochons pyramidaux en plomb (diam. 21,5 mm, ép. 5 mm) (phot. et dessins V. Chevrier, 2008).

Fig. 11 – Petits objets trouvés près du temple : a/ fibule ronde en bronze, avec ardillon en place (diam. 21 mm, ardillon 12,5 mm, ép. 1,5 mm), du type 24a de Feugère 1985, Ier s. ; b/ objet de forme losangique en bronze et à bords convexes, probablement à incrustation (l. 18 × h. 27 × ép. 2 mm), fibule (?) du type 26d 1 de Feugère 1985, atelier rhénan, 2de moitié du IIe s. (phot. et dessins V. Chevrier, 2008).

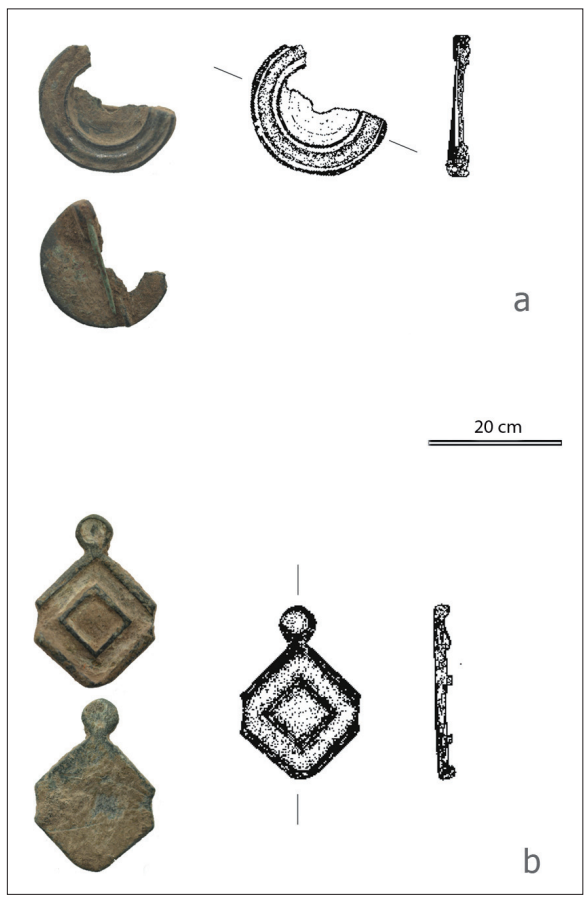

Par sa position dans le même axe que la pente générale du site, la fosse pourrait fort bien résulter d'une réelle rupture de la topographie. Le toponyme de « cavée » en serait un témoignage et l'amas de moellons proviendrait alors d'une volonté – aux IIe-IIIe siècles si l'on en croit le matériel qui y est associé – de combler à hauteur de l'ensemble du site une cavité naturelle. Les traces de fondation au nord et au sud appartiendraient à un même mur enfermant le sanctuaire et bornant la « cavée » à l'est (fig. 12).

Le comblement pourrait cependant aussi bien résulter de la démolition d'un ou de plusieurs édifices en place qu'il resterait à identifier. On peut imaginer en effet, compte tenu de l'homogénéité du matériel qu'elle contient, que la fosse n'a pas été simplement comblée après l'abandon du site, mais qu'elle a pu bénéficier à un aménagement particulier. Sa forme régulière n'est du reste pas étrangère à l'identification que l'on veut en faire, depuis 1976, à un possible monument public (fig. 13). L'idée d'un nymphée avancée par Michel Souty relève sans doute de la contiguïté de l'ensemble perçu sur la photographie aérienne, que l'on retrouve dans nombre d'exemples de « sanctuaires de source », où le bassin correspond au cœur du sanctuaire et par conséquent, le plus souvent, jouxte le temple (fig. 13A). L'hypothèse d'un édifice de type « théâtre », que l'on dit « à scène réduite », caractérisé par une forme en hémicycle garni de gradins et surplombant une aire centrale plane plus ou moins semi-circulaire, fermée à l'opposé par un petit bâtiment de plan oblong, paraîtrait également séduisante à un moment où l'archéologie met en évidence l'association d'un tel monument, à partir du milieu du Ier siècle de notre ère, à nombre de sanctuaires, laissant imaginer une fonction liée au déroulement des cérémonies de culte, et plus particulièrement du culte impérial (fig. 13 B).

Élément favorable en principe à l'établissement des substructures d'un théâtre ou d'un nymphée, la pente, si légère soit-elle – ou le creusement naturel d'une « cavée » comme il en est de nombreuses dans toute la région –, ne suffit pas cependant à le justifier, non plus que théâtre ou nymphée ne sont exclusifs de l'identification d'un sanctuaire. Rien ne s'oppose en effet à ce qu'il s'agisse plus généralement d'une petite agglomération, où se distinguerait à l'est (« fouilles Souty ») un centre artisanal et à l'ouest, sinon un centre public, du moins un sanctuaire urbain : la structure semi-circulaire pourrait s'identifier alors à un portique à exèdre (fig. 13 C).

Si l'architecture de terre et l'absence de tout ornement architectural n'iraient pas forcément contre de telles hypothèses, la position du dépôt funéraire, à proximité immédiate du *fanum* – à peine 7 m – pose une autre question non moins aiguë. Vase ossuaire enfermant les restes de crémation d'une immature, il n'y a peut-être pas lieu de penser à un dépôt isolé, comme il en est par contre souvent de nouveaux nés, y compris à proximité d'un temple. Il est possible en revanche qu'il s'agisse d'un ensemble plus vaste, peut-être d'une nécropole, qui s'étendrait au-delà du mur contre lequel ce premier dépôt a été découvert et en tout état de cause hors de l'enceinte du sanctuaire.

Sans doute aucune hypothèse ne doit être rejetée, d'autant qu'aucun élément, dans l'état, ne permet d'infirmer l'authenticité des différents bâtiments supposés, y compris ce qui n'apparaît être pour l'instant qu'une grande fosse plus ou moins régulière. Il importe cependant de se garantir contre l'image pour le moins attrayante donnée par la photographie aérienne, qui rend difficile de trancher entre la fiabilité des tracés, en apparence confirmés par la cartographie du sous-sol, et l'impression grevée désormais à notre insu qui force à y voir un ensemble monumental. Seule une fouille complète de la zone permettrait d'identifier une organisation architecturale qui serait, quelle que soit la formule retenue, pour le moins originale.

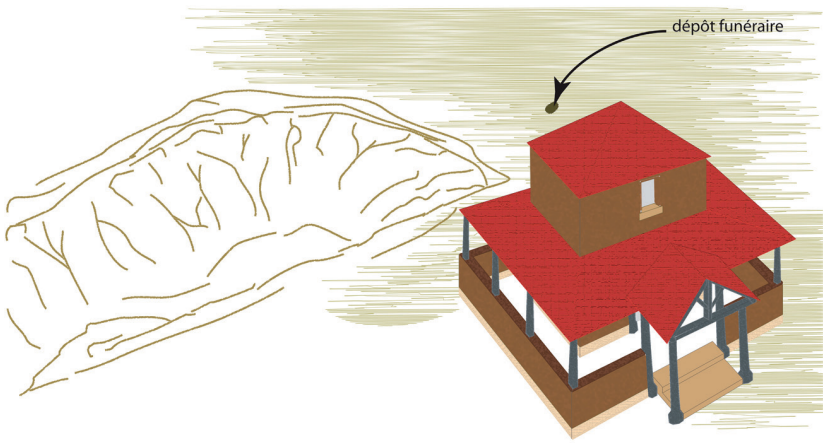

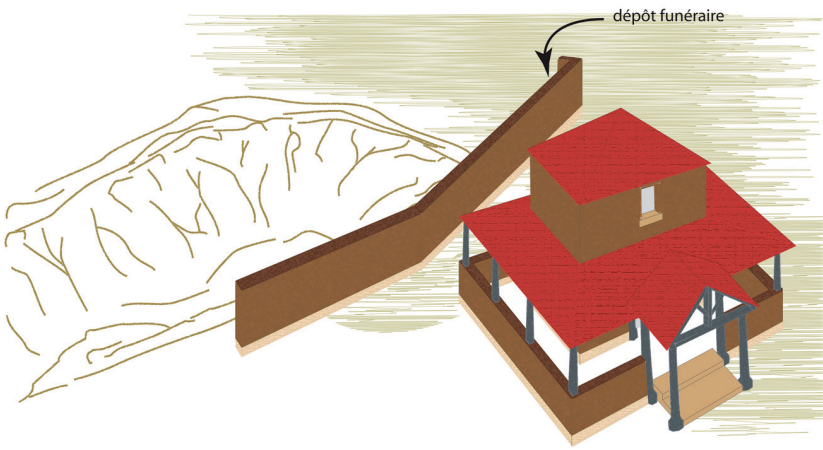

Fig. 12 – Hypothèse de restitution d'une cavée et d'un péribole en arrière du temple.

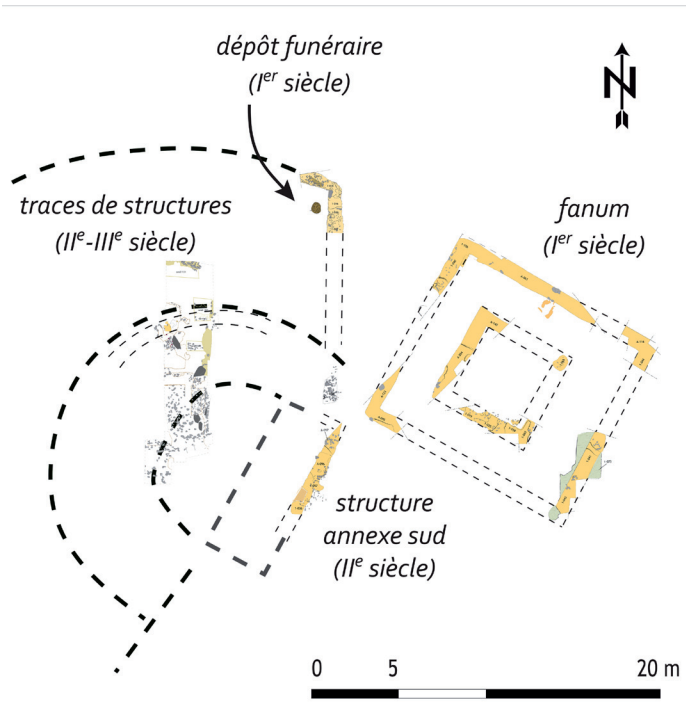

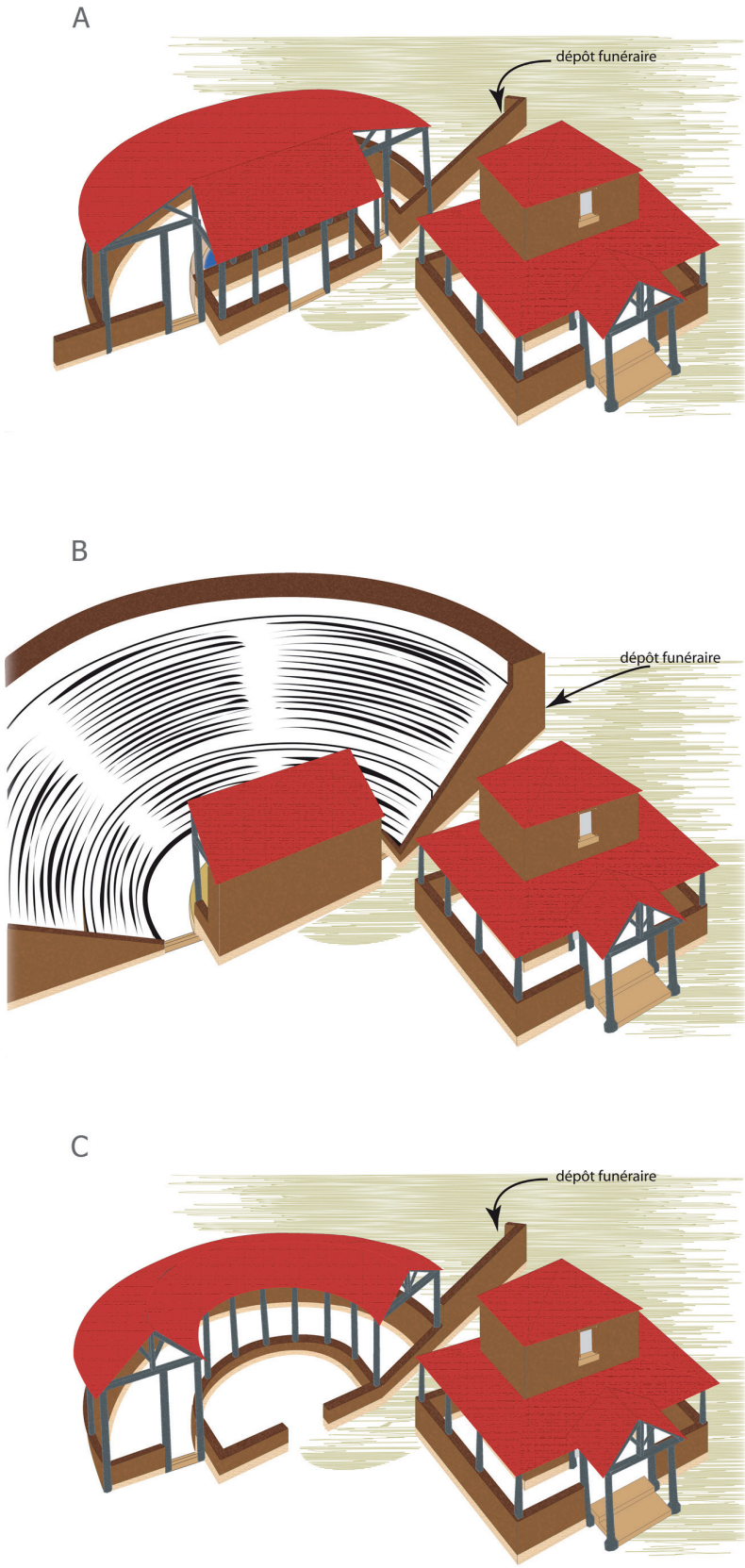

Fig. 13 – Tracés suggérés en plan par les cartes de résistivité et différentes hypothèses de restitution : A. d'un nymphée ; B. d'un théâtre à scène réduite ; C. d'un portique (restitution F. Dugast).

Bibliographie

BLUM, JAGU et LAUVRAY 1991
Blum B., Jagu D., Lauvray M. – Hanches : une opération archéologique exemplaire, *in : 15 années de recherches archéologiques en Eure-et-Loir*, Maintenon, CAEL : 63-65.

DELEMONT 2012
Delémont M. – *Étude des os brûlés du vase ossuaire Urne 1 de Hanches, "La Cavée du Moulin" (Eure-et-Loir) (fouille 2008, dir. Fabienne Dugast)*, Inrap, Tours, rapport non publié.

DUGAST 2009
Dugast F. – Dépôt votif et "Vénus à gaine" au sanctuaire de Hanches (Eure-et-Loir), Ier siècle de notre ère, *Semitica et classica*, II : 147-156.

DUGAST 2011
Dugast F. – La "Vénus à gaine", une figurine de terre cuite blanche (sanctuaire de Hanches, Eure-et-Loir, Ier-IIe siècle), *in* : Watteau F. (dir.) – *Profils d'objets*. *Approches d'anthropologues et d'archéologues* (Actes du VIIe colloque international et interdisciplinaire de la Maison René-Ginouvès, Nanterre, 16-18 juin 2010), Paris, coll. Colloque de la MAE, 7 : 85-98.

FAUDUET 1988
Fauduet I. – Le sanctuaire gallo-romain des Bois du Four à Chaux à Bû, *Bull. de la SAEL*, 15 : 1-27.

FEUGERE 1985
Feugère M. – Les fibules en Gaule méridionale, de la conquête à la fin du Ve siècle après J.-C., *Revue archéologique de Narbonnaise*, suppl. 12.

JALMAIN 1985
Jalmain D. – La fouille de sauvetage de la Mône, 1971-1972, *Bull. de la SAEL*, 5 : 2-7.

SOUTY 1979
Souty M. – Hanches, février 1976, *Bull. de la SAEL*, 79.

Le Comité Archéologique d'Eure-et-Loir, créé en 1989, a donc 25 ans en 2014.

Sa vocation est de fédérer les associations et chercheurs individuels du département d'Eure-et-Loir en les aidant dans leurs travaux et leurs recherches.

Il a participé à la grande mutation de cette discipline, et a établi le lien entre les bénévoles, les professionnels et le public.

Ce recueil est le fruit de 25 ans d'activités dans tous les domaines de l'archéologie en Eure-et-Loir : fouilles, prospections aériennes et terrestres, inventaires, méthodologies, mises en valeur de sites, valorisations, animations, études d'archives, de la préhistoire à nos jours.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère
Culture
Communication
Direction régionale
des affaires culturelles
Centre

Eure & Loir
CONSEIL GÉNÉRAL

CAEL
COMITE ARCHEOLOGIQUE D'EURE-ET-LOIR

Dépôt légal : novembre 2014
18 €

9 782368 510377